L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 MAI 1863 — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 21 MAI.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co.—A leurs salles d'encan, marchandises sèches, linge fait, chemises et chapeaux.

Par D. E. Morphy—47, rue des Magasins, toile d'emballage.

Par Wm P. Vincent—A 10 heures, tout le stock de marchandises sèches de MM. E. Reilley & Co, rue du Canal.

Par Phinney & Amory, à 10 heures et demie, dans le rue Gravier No 64—bottes, souliers et marchandises sèches.

Par R. Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 54, encoignure Natchez—jambons, épaules, farine, thé, eau-de-vie, whisky.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier—jambons passés, farine, ris, liqueurs, &c.

Par R. T. Montgomery, à onze heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 93, avoine, farine, graisse, beurre, fromage, whisky, eau-de-vie, mousse, &c.

Par F. F. Trinchard, à 10 heures, dans la rue Gravier, No 42, graine et provisions.

Par H. H. McLean, à onze heures, au coin des rues Magasins et Commune—groceries et provisions.

Nouvelles du Sud.

Nous empruntons au journal officiel les nouvelles suivantes, qu'il dit avoir empruntées lui-même au *Mobile Register* du 17 :

Richmond, 16 mai.

On a reçu des dates du Nord jusqu'au 14. Le *Washington Chronicle* dit que Vallandigham a été condamné par la cour martiale à un emprisonnement de deux ans sur les Dry Tortugas. La minorité était d'avis de l'envoyer au Sud jusqu'à la fin de la guerre. Cette sentence a été soumise à l'approbation du général Burnside qui n'a pas encore fait connaître sa décision. Le *New York Herald* dit que le rapport est prématuré.

Une convocation a été faite pour une grande convention de paix qui se réunira le 3 juin à New York.

Le général Rosencranz a lancé un ordre qui interdit aux femmes et aux non combattants l'entrée de ses lignes après le 8 mai.

Le général Stoneman, dans sa dernière incursion, est allé jusqu'à deux milles de Richmond, et les rebelles disent qu'il aurait pu aisément prendre la ville.

Stonewall Jackson est mort à 3 heures 15 minutes dans la matinée du 11. Il a été enterré avec de grands honneurs.

Par voie télégraphique de l'Est.

L'*Era* a reçu en outre, les dépêches suivantes de Pascagoula :

Le général Grant a soutenu près de Jackson, une grande bataille qui, suivant les rapports reçus, aurait été contestée avec acharnement. On dit qu'il a capturé 21 pièces d'artillerie et détruit à Jackson une grande quantité d'approvisionnements appartenant au gouvernement, et aussi une partie du chemin de fer.

Par un parlementaire de Pascagoula.

Fort Pike, 20 mai.

Les piquets fédéraux sont près de Brandon, Miss. On aperçoit un grand incendie à Jackson. On suppose que la ville a été livrée aux flammes. On croit que le général Grant est sur le point de se retirer de Jackson avec ses troupes.

[Brandon n'est qu'à 11 milles de Jackson presque sur la même ligne, vers l'Est—Ed.]

Nous lisons ce qui suit dans un extra supplémentaire de l'*Era* :

[*Par le télégraphe de Bâton Rouge*]

En campagne, sur la route du Bayou Sarah. 20 mai, 1863.

Aux Editeurs de l'*Era*,

Deux hommes à cheval sont venus hier soir, sur la route de Clinton, assez près de nos piquets pour en être aperçus, et se sont arrêtés assez longtemps pour attirer l'attention. L'un des deux a laissé tomber le message ci-après. Ils ont disparu ensuite.

Le message était adressé au colonel J. L. Logan, commandant l'avant-poste d'Olive Branch, qui se trouve maintenant au pouvoir des rebelles.

La dépêche rebelle.

Fayette, Miss., 18 mai.

M. Exler, qui arrive de Brock Haven, rapporte qu'un courrier venait d'y arriver avec la nouvelle que la ville de Jackson avait été évacuée par l'ennemi, [les Fédéraux] et qu'il s'était dirigé sur Brandon.

L'ennemi a brûlé le pénitencier, le Confederate House, et détruit la portion inférieure de la ville. Il a voulu aussi faire sauter la maison d'Etat, mais il a échoué.

L'ennemi s'avançait en deux colonnes, l'une se dirigeant de ce côté et l'autre, qui a évacué la ville, allant vers Brandon.

La note ci-après était écrite au crayon :

Quartier-général aux avants-postes, 19 mai. Général—Acceptez la dépêche ci-dessus avec mes compliments.

Je suis, monsieur, très-respectueusement, votre obéissant serviteur.

E. A. Warren, Jr, A. A. G.

Au général Dudley, commandant les forces de E. U.

La dépêche est corroborée par les rapports de déserteurs de ce côté des barricades de Port-Hudson.

B.

Nous donnons la nouvelle ci-dessus telle qu'elle nous arrive, et bien qu'elle ne nous inspire pas une confiance particulière, nous ne voyons pas qu'elle soit en conflit avec les nouvelles précédentes, en apparence dignes de foi. Edit. de l'*Era*.

Les nouvelles du Nord.

Le steamer *Fulton*, parti de New York le 12 courant, a passé la barre à midi 45 minutes. Il s'est arrêté à la quarantaine.

L'*Era* a publié hier soir une dépêche portant que le général Hooker avait retraversé le Rappahannock le 9, mais nous ferons observer que les dépêches de Richmond extraites des journaux de Mobile vont jusqu'au 16 et qu'elles ne font aucune mention de cet événement.

Le général Halleck prend en personne le commandement de l'armée du Potomac et Sigel reprend le commandement du 11e corps. Le général Dix occupe West Point.

Les Confédérés commettent des déprédations dans la Virginie de l'Ouest vers Parkersburg.

Lorsque Vallandigham a paru devant la cour martiale à Cincinnati, il a refusé de plaider et a demandé des procédures pour forcer Fernando Wood à paraître comme témoin et à apporter avec lui une lettre reçue de Richmond, relative aux conditions à offrir au Sud pour le retour des sénateurs du Sud au Congrès et la réponse du président Lincoln qui refuse d'écouter la proposition.

L'or a fermé à 148 3/4.

Correspondance de Washington.

Nous empruntons les passages suivants à une correspondance adressée de Washington au *N. Y. Herald* :

La facilité donnée par les rebelles à l'armée de Hooker de traverser le Rappahannock et de s'avancer sur Chancellorsville, est maintenant connue pour avoir été une partie du programme du général Lee de cerner le général Hooker et de prendre toute son armée. En vue de cette circonstance, la retraite de Hooker au delà du Rappahannock peut être considérée comme un succès. Si Foster dans la Caroline du Nord, Peck à Suffolk, Keyes à Williamsburg, et Hunter à Charleston, avaient fait un mouvement en avant, Hooker aurait infailliblement réussi. Mais on a coupé d'aucun côté. Quelles que soient les désappréciations qu'on puisse charger la tête d'un général malheureux, jugé par beaucoup de gens comme inférieur au commandement qui lui avait été assigné, tous les désastres cependant de cette dernière campagne doivent être attribués aussi bien à l'incapacité des autorités militaires supérieures qu'aux efforts impuissants de l'armée du Potomac.

Le général en chef ou le secrétaire de la guerre aurait dû voir qu'il fallait empêcher la concentration des forces rebelles dans l'Est avant de tâcher d'enlever leur position. L'armée du Potomac a bien combattu. Elle a soutenu sa vieille réputation, mais elle a été conduite une fois de plus par des imbéciles.

Les figures des hommes loyaux portent ici l'empreinte de la tristesse. Ils se demandent l'un à l'autre ce qu'il faut faire maintenant. Ils ne désespèrent pas du succès final, mais ils sont découragés par l'inhabileté des chefs et demandent qu'un changement radical ait lieu incontinent pour que les légistes de la Californie et tel autre qu'on appelle à la tête de l'administration et des armées soit des politiciens de sens droit soit des soldats véritables.

On demande à grands cris la restauration de McClellan au poste de général en chef, mais beaucoup de ses amis même les plus fermes objectent à cette mesure.

On demande en même temps que Fremont soit appelé à la tête de l'armée du Potomac; mais peu de gens osent garantir sa capacité pour une telle position; mais il y a un désir universel que le général Butler soit appelé immédiatement à la direction du département de la guerre et rétablisse la confiance publique dans l'administration de ce département. On exprime l'opinion que l'habileté qu'il a montrée partout lui ferait faire d'excellents choix et qu'il mettrait à la tête des armées du Nord des généraux qui leur assureraient la victoire.

L'irritation en Angleterre.

L'article suivant est extrait du *Daily News* de Londres :

Il est impossible de ne pas reconnaître que le sentiment d'irritation qui règne entre ce pays et les Etats-Unis augmente graduellement. La faute en est sans doute aux deux côtés. L'énergie de sympathie dont la chambre des communes a fait preuve envers le Sud en toute occasion a rendu extrêmement difficile aux ministres le maintien de la neutralité. Quels que soient ceux qui doivent tomber le blâme pour avoir laissé l'*Alabama* s'échapper du port de Liverpool, lord Russell et les fonctionnaires sous ses ordres n'en reconnaissent pas moins le danger de permettre la reproduction d'un pareil incident. Sans aucun doute, le ministre des affaires étrangères est déterminé à faire appliquer autant que possible les pénalités encourues par ceux qui violent la loi relative aux enrôlements à l'étranger. Et cependant les efforts même de lord Russell dont cette voie seraient sans résultats à moins qu'ils ne fussent appuyés par l'opinion publique, et il faut bien admettre que celle-ci ne se prononce pas sous ce rapport d'un ton à moins du moment rassurant. Notre confrère de *Times* ne laisse échapper aucune occasion d'interpréter dans le sens le plus défavorable tous les actes du gouvernement américain, d'exciter par tous les moyens possibles l'antipathie nationale qui semble avoir inspiré les classes gouvernantes de ce pays. La chambre des communes se fait à son tour l'écho des idées du *Times*; de sorte, qu'il a été en quelque sorte difficile à sir George Grey d'expliquer les actes du gouvernement à l'égard du navire *Alexandra*. S'il y a parti pris de braver les considérations de justice, la guerre viendra nécessairement tôt ou tard, et certainement il n'est pas aisé de voir, à moins que le sentiment du pays ne change, comment elle pourrait être évitée. Le cas échéant, le gouvernement trouverait un sujet de consolation en réfléchissant qu'il n'a encore rien fait qui justifie une déclaration de guerre de la part des Américain. De la sorte, sauf l'incident unique de l'*Alabama*, il est impossible d'indiquer un seul acte qui présente un sujet de plainte au gouvernement américain.

Mais, comme nous l'avons dit, les fautes ne sont pas toutes d'un seul côté. On ne le voit que trop clairement, tant par la correspondance sur les droits et les devoirs des neutres que par celle qui se rapporte aux instructions données aux officiers de marine américaine quant aux navires neutres ou porteurs de malles, correspondances déposées sur le bureau du parlement. Il n'est certes pas étonnant que lord Russell ait ressenti quelque irritation en recevant de M. Adams une série de dépêches où le ministre s'oppose aux ventes d'armes et de munitions aux Confédérés et réclame du gouvernement anglais des modifications aux lois afin de prohiber ce trafic. Il n'est pas de nation qui ait insisté plus que les Américains sur le droit des neutres à faire ce commerce en temps de guerre. Il faut que M. Adams soit bien convaincu, comme le lui a dit lord Russell, que, si le gouvernement anglais, soit en vertu des prérogatives de la couronne, soit par l'autorité du parlement, avait prohibé et empêché le transport par bâtiments anglais d'armes et de munitions destinées aux Etats confédérés, et qu'il eût permis l'envoi de cette contrebande de guerre aux ports fédéraux, nous nous serions départis de l'attitude de neutralité que nous avons prise et maintenue.

L'histoire de l'Amérique pendant la période de la guerre interdit à ses diplomates de réclamer d'un gouvernement neutre qu'il empêche l'exportation des armes et des munitions. Et le seul effet que puisse produire M. Adams en élevant pareille réclamation est d'envenimer le sentiment d'irritation nationale que son devoir lui commande de tâcher de calmer.

Au reste, les faits relatifs aux nouvelles instructions données aux officiers de la marine américaine relativement à la recherche des bâtiments neutres sont beaucoup plus sérieux. Encore faut-il observer que de toutes les nations du monde, les Américains sont les plus jaloux des droits des neutres; ils ont toujours protesté avec véhémence contre toute tentative de la part des autres nations d'étendre les droits de recherche. Or, il est assez évident que M. Welles, ou quelque autre autorité, a donné aux officiers de marine des instructions qui se trouvent en contradiction flagrante avec les principes élémentaires du droit international; il est reconnu que pendant la guerre les bâtiments neutres doivent être soumis en haute mer à la recherche des navires belligérants, afin de constater s'ils sont réellement neutres ou s'ils transportent de la contrebande, ou enfin s'ils ont dessein de forcer le blocus. Cependant, il paraît que les officiers de marine des Etats Unis ont violé ces principes dans l'affaire de l'*Adela*; et cependant l'*Adela* a été condamnée dans une cour de prises à Key West. D'après la dépêche de l'amiral Milne, dont M. Seward a reconnu l'exactitude, ce bâtiment avait été destiné de Liverpool et de Bermudes à Nassau, où il se chargeait de la malle. Il a été rencontré à deux milles et demi du territoire anglais par un croiseur américain, qui, sans arborer de pavillon, a donné la chasse à l'*Adela* et a tiré sur ce bâtiment à plusieurs reprises.

En fin de compte, ce navire a été saisi avant qu'on ait recherché s'il avait de la contrebande et sur la simple présomption que sa destination réelle n'était pas Nassau, mais quelque port du Sud. L'*Adela* avait à bord la malle et des dépêches de l'amiral anglais au commandant du *Greyhound*. Il paraît que les officiers américains ont reconnu le droit de neutre de l'*Adela* et ses dépêches de l'amiral et les ont fait devant la cour des prises de Key West. Il est impossible de douter que tous les actes de cette nature ont été autant de violations grossières du droit international. Passant sur la question de savoir si l'*Adela* était bien sujette au droit de recherche dans les eaux anglaises, il croit en a été un devoir, à tout événement, arborer son pavillon, il devait d'abord le sommer de mettre en panne avant de tirer sur lui, il devait procéder à la recherche de l'*Adela* avant de saisir le bâtiment, enfin la malle devait être envoyée à sa destination. S'il était vrai que les officiers de marine américains eussent agi sans instruction, l'affaire n'aurait pas acquis tant de gravité, mais il paraît avoir agi en conséquence de leurs instructions. M. Seward reconnaît que les officiers américains avaient ordre de saisir tous les bâtiments anglais dont les noms leur avaient été expédiés de Washington et les officiers américains ont déclaré que les circonstances qu'un bâtiment qui naviguait d'un port anglais à un autre port anglais ne devait pas les empêcher d'exécuter leurs ordres.

Ces ordres ont été annulés depuis et d'autres plus en rapport avec les exigences du droit international leur ont été substitués. Mais il est à regretter que l'*Adela* n'ait pas encore été rendue, malgré les réclamations de notre ministre à Washington.

Le gouvernement américain n'a pas fait d'acte de justice aussi récemment, et le peuple américain ne doit pas être surpris si le peuple de ce pays ne vienne à manifester d'irritation dans des circonstances aussi graves.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS.—*Mercredi matin.*—McPherson contre le Dr. Knapp et sa femme.—L'affaire a été fixée à midi, pour procès—M. Day, pour les défendeurs, a demandé et obtenu qu'une commission fût chargée d'aller prendre des témoignages à Nassau et à Savannah.

Emmerson contre Gerhart.—M. Schmidt a demandé une nouvelle audition de cause. La controverse reposant sur des transactions qui ont eu lieu sous le régime confédéré, M. Schmidt, dans le cours de ses remarques, a maintenu que le gouvernement d'alors était *de facto*, mais non *de jure*.—M. Durant a annoncé qu'il répliquerait à M. Schmidt à la prochaine séance.

M. Chesney contre Barker.—M. Field a proposé que l'affaire fût soumise à un jury, attendu que c'est une action en dommages. M. Barker s'y est opposé avec véhémence. L'affaire ayant déjà été fixée et appelée, il est trop tard pour la soumettre à un jury. De plus, a-t-il dit en terminant, je suis anxieux de repousser les calomnies dirigées contre moi dans cette circonstance. Le magistrat a décidé que M. Barker avait raison, qu'il était trop tard pour appeler un jury. M. Field a en alors devoir avertir M. Barker que s'il persistait dans son opposition à un juri et il avait les avocats en avant l'affaire maintenant, il se prévaudrait d'un privilège et porterait l'affaire dans une cour où il pourrait obtenir un jury. M. Barker a répondu qu'il était prêt et acceptait la guerre, le dossier a été retiré et les parties ont quitté la cour aussi peu satisfaites qu'elles étaient en y entrant.

ACCUSATION.—Nous annonçons, dans le compte-rendu de la séance de la cour prévôtale, que l'interrogatoire de Henry Henderson qui est accusé du crime d'incendie, a été envoyé à dimanche prochain.

M. Field, à la demande duquel l'instruction a été remise, a dit que l'accusation repose sur des bases solides. Mardi matin, vers trois heures, un incendie a éclaté dans une maison de la rue Miro, entre les rues Hôpital et Quartier; on se rendit bientôt maître des flammes. Des perquisitions subséquent à éveillé les soupçons des inspecteurs. Ceux-ci soupçonnent de Henderson qui habitait la maison, qu'il était assuré pour deux mille deux cents piastres et avait fait déménager sa famille la veille de l'incendie.

VOL.—On a volé une quantité de bottes et de souliers, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de chaussures de M. Jno Flicky, rue du Camp, No 355.

Un homme que la police avait arrêté dans le voisinage où il rôdait a été relâché plus tard faute de preuves.

Margaret Steenshaw est accusée d'avoir frappé avec une poêle à frire le soldat Harrison qui a tiré hier un coup de pistolet sur Charles Barry et l'a blessé au bras. Il se trouvait que l'accusée était, selon elle, la parente de Barry et lorsqu'il fut blessé elle se jeta entre eux pour prévenir d'autres voies de fait. Questionnée sur ses occupations, elle a répondu qu'elle disait quelquefois la bonne fortune; elle a été condamnée à une amende de $10.

COUR PREVÔTALE.—Mercredi matin.—Jos. Coleman, homme de couleur, accusait A. Mead d'avoir menacé de le tuer. Le policeman a arrêté l'inculpé dans un café où il brandissait un gros couteau en criant qu'il allait tuer un nègre. Il était pris de boisson. Le magistrat l'a condamné à $50 d'amende et a exigé un cautionnement de $1000 pour répondre de sa bonne conduite.

Une cinquantaine de tricheurs ont été amenés devant le juge. Le chef de la police les avait fait arrêter à la demande du Président du Premier District de desséchement, pour prévention de voler habituellement du bois sur des terrains qui appartiennent à des particuliers et font face au Bayou St Jean, de couper la levée protectrice, lorsque les eaux du Bayou sont hautes, afin de pouvoir faire flotter le bois qu'ils enlèvent. L'eau, n'étant plus retenue, ajoute l'accusateur, s'étend dans la cyprière, atteint une élévation de quinze pouces et empêche les machines à dessécher de fonctionner avec avantage.—Les bûcherons ayant solennellement promis, de ne plus retomber dans la même faute, le magistrat les a fait relâcher.

Richard Murphy, qui était en prison depuis plus d'un mois pour avoir donné un coup de couteau à un nommé Conway a été relâché sous caution, le plaignant ne s'étant point présenté en cour.

Léopold Gastrom, pour avoir maltraité un homme de couleur estropié, a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende.

Le cautionnement de Wm Caird a été annulé à la condition que l'accusé quitterait la ville comme ennemi enregistré.

L'interrogatoire de Christopher Jacobs qu'on accuse de débiter de la boisson après neuf heures du soir, a été remis à un autre jour.

A la demande de M. Field, qui représente une compagnie d'assurance, le tribunal a renvoyé à dimanche prochain l'interrogatoire de Henry Henderson, accusé du crime d'incendie.

Un vieux pauvre homme, du nom d'Andrew Jackson, et une petite femme, accusée par son mari d'être sujette à des accès de folie, ont tous les deux été envoyés à l'Asile.

Une femme du nom de Mary Quirk est accusée d'avoir tiré les cheveux et déchiré les vêtements d'une autre Mary. La poursuivante avait levé une hache contre l'accusée; mais elle soutient qu'elle a été provoquée par les épithètes scandaleuses de Mary Quirk. Elle raconte en même temps ses mésaventures en termes pathétiques; ce qui ne l'a pas empêchée d'être condamnée à payer dix piastres d'amende et à donner caution pour sa bonne conduite à l'avenir.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles par la voie du Sud.

Arrivages à la Mobile.

Le *Mobile Evening News* nous apprend que le steamer Neptune, capitaine Campbell, de la Havane, a traversé avec succès le blocus et qu'il a jeté l'ancre devant la ville, dans la matinée du 16. Quelques minutes après, un autre steamer, est venu jeter l'ancre à quelques brasses de lui. C'est le Ruby, capitaine Peet, aussi venant de la Havane. On rapporte que deux ou trois autres ont passé la barre et sont entrés. Ce qu'il y a de certain, au moins, c'est qu'ils sont attendus.

On lit dans le *Richmond Whig* du 10 mai :

On peut se faire une idée des dépouilles des derniers champs de bataille par ce que nous a dit un officier en ce qui concerne les hommes de sa batterie. Suivant lui, le pays est tellement jonché de couvertures que ses hommes en allant d'un champ à l'autre, depuis les dernières batailles, ne se sont jamais embarrassés ou munis de rien, tant ils sont surs de trouver une abondance de pardessus et de couvertures partout où ils sont obligés de bivouaquer pendant la nuit.

Les fermiers du comté Dallas, Alabama, sont à moissonner le froment. On fait aussi dans ce comté des cordes avec les libres de l'hickory.

D'après des nouvelles de Richmond, on croit que l'ennemi retire ses troupes des deux carolines pour se renforcer dans le Nord de la Virginie.

Le Mobile *Dispatch* du 5 dit que M. V Baird, qui alla faire un tour dans le Haut Cumberland, il y a une semaine, a été coupé par un détachement de Confédérés et que tous ceux qui étaient à bord ont été faits prisonniers.

Chattanooga Rebel du 14.

Funérailles du général Jackson.

Les journaux de Richmond du 12 contiennent le programme suivant :

Procession en l'honneur du général J. Jackson—Une procession se formera ce matin à 10 heures, pour aller de la maison du gouvernement à la rue de Maine, de là à la Seconde rue, et de là à la rue Grace pour gagner le capitole. Le corps y sera exposé dans la salle du Congrès.

La procession sera conduite par le général George W. Randolph, comme grand maréchal, suivi de tel nombre d'assistants qu'il le jugera convenable. L'ordre de la procession sera comme suit :

Une escorte militaire, prise dans les forces du gouvernement confédéré.—La garde publique—Le char funèbre—Porteurs des coins du poêle, six majors ou brigadiers généraux qui seront requis de remplir cet office—La famille et les amis personnels du défunt—Tous les membres de la brigade "Stonewall" qui pourront se trouver sur les lieux—Officiers de l'armée et de la marine non en activité pour le moment.—Le président et le vice-président de la Confédération.—Les chefs de départements du gouvernement confédéré et d'autres employés. Chaque département sera organisé par son chef, ou par tel autre officier qui pourra être désigné à cet effet.—Les juges et l'avocat de district, et tous les attachés au département judiciaire.—Le gouverneur et ses aides—Le secrétaire de l'Etat, l'avocat général, l'auditeur des comptes publics, le trésorier, le second auditeur, l'officier du bureau des terres et ses commis—Les juges de la cour d'appel et les juges des cours de circuit—Les membres du bureau des travaux publics et leurs secrétaires—L'adjudant-général et ses aides, l'inspecteur général, le quartier-maître général, le payeur général, et les officiers d'ordonnance du gouvernement d'Etat et leurs employés.—Le maire de la ville—Les membres du conseil de ville et les officiers—Le shérif et ses officiers—Toutes les sociétés de bienfaisance qui voudront se joindre à la procession—Les citoyens et les étrangers.

Le gouverneur requiert que les arrangements ainsi convenus soient suivis et que la procession soit formée promptement.

Par ordre du Gouverneur,

Geo. W. Munford,
Secrétaire d'Etat.

FEU GENERAL VAN DORN.

Une communication de son état-major.

Mobile 15 mai 1863.

Aux éditeurs du *Register* :

Nous, soussignés, membres de l'état-major du défunt général Van Dorn, ayant appris avec peine et regret que divers bruits couraient sur les circonstances de sa mort, avons jugé qu'il était de notre devoir de publier un état des faits relatifs à cet événement.

Le général Van Dorn a été tué dans sa propre chambre, à Spring Hill, Tennessee, par le Dr Peters, habitant du voisinage. Il a reçu une balle dans l'occiput, pendant qu'il était occupé à écrire à sa table, assis le dos tourné à son meurtrier. Il n'y avait eu rien qui pût indiquer l'hostilité méditée du Dr. Peters, que le major Kimmel avait vu en conversation amicale avec lui, à peine un quart d'heure auparavant.

Ni le général Van Dorn, ni aucun de nous n'avions soupçonné que le Dr. Peters eût conçu de l'inimitié contre lui, car nous les avions laissés seuls, et le général Van Dorn n'eut pas été tué sur sa chaise en tournant le dos à son ennemi. Il y avait eu des relations amicales entre eux jusqu'au moment où il eut lieu ce malheureux événement.

Le général Van Dorn n'avait jamais vu la fille de ce meurtrier excepté une fois; et ses rapports sociaux avec Mme Peters étaient tels, pour autant que nous pussions le savoir, que nous les considérions, dans l'un et l'autre de ces circonstances, que nous n'avions pas lieu de présumer qu'il y eût aucune intimité et nous présumons qu'il y avait d'autres motifs. Le Dr Peters avait prêté serment au gouvernement des Etats Unis, quand il fut à Nashville, il y a environ trois semaines.

Nous sommes informés par des réfugiés de cette ville qu'il avait fait remarquer à Columbia, peu de temps auparavant, qu'il avait perdu sa terre et ses nègres dans l'Arkansas, mais il projetait de faire quelque chose qui le ferait bientôt revenir, et enfin, qu'il ayant rompu d'avance les barrières et préparé les relais de chevaux, il s'était évadé pour passer directement dans les lignes de l'ennemi.

Telle est la simple histoire de cette affaire et nous avons la confiance que par un sentiment de justice envers la mémoire d'un brave soldat, les journaux qui ont donné de la publicité aux fausses rumeurs dont il a été question, donneront place dans leurs colonnes à cette réparation due à son nom.

M. M. Kimmel, major et A. G.,
W. C. Schaumburg, A. A. G.,
Clement Sullivan, aide de camp,
R. Shoemaker, aide de camp.

LETTRE DE JACKSON.

Le *News* publie une lettre datée de Jackson, Mississippi, le 6, et écrite avant l'occupation de cette ville par les Fédéraux. En voici quelques passages :

Les trains de l'intérieur sont encombrés de non combattants et les trottoirs barrés par des caisses, des barils, des malles antiques qu'on semble sortir de l'arche de Noé. On ne voit plus les figures rôdées et souriantes des jeunes filles dans les rues. A peine aperçoit-on une crinoline par ci par là. Dimanche dernier les églises étaient resplendissantes d'une réunion de beautés sans égales, mais, aujourd'hui, hélas, les avant postes ennemis sont dans notre comté, et nos femmes fuient devant leur approche.

Un des prisonniers faits au premier combat de Grand Gulph, un sergent, jeune et intelligent, dit que 40 000 avaient déjà débarqué au-dessous de nos batteries; quand il a été pris, et qu'on devait en débarquer 100 000 en tout. Il assure que ces 40 000 sont la fleur de l'armée de Grant et sont remplis d'espoir. Les transports qui ont passé les batteries de Vicksburg ne faisaient que transporter des habits bleus de la rive de la Louisiane à celle du Mississippi.

Nous sommes quelques peu rassurés par le bruit que Beauregard arrive à la rescousse avec de grands renforts de Charleston, et de l'armée de Hill de la Caroline du Nord. Dieu veuille qu'il en soit ainsi. Le nom de Beauregard nous électrisera. Son habileté et son génie particulier sont bien nécessaires maintenant à Vicksburg, car l'ennemi se prépare à investir la place régulièrement, et il faut un jugement sûr pour bien employer nos moyens défensifs et offensifs.

On ne s'est pas battu d'une façon plus acharnée, pendant la guerre, que ne l'ont fait les hommes du général Bowen pendant les deux ou trois jours de l'engagement de Grand Gulf, et le massacre des Fédéraux a été effrayant. Les Missouriens de Bowen sont maintenant à la rivière Big Black, exténués par la fatigue et le manque de repos. Les pauvres diables ont jeté leurs bas et leurs chaussures pour soulager leurs pieds couverts de plaies.

Le 3e et le 4e du Missouri et le 17e de la Louisiane ont reçu l'ordre de reprendre la batterie de la Virginie. L'ennemi avait laissé cette batterie sans défense, en apparence, mais il avait caché une brigade entière de façon à surprendre toute force qui mordrait à l'appât. Les trois régiments confédérés se sont avancés hardiment et ont été reçus par un feu terrible. Trop orgueilleux pour se retirer devant la supériorité du nombre, ils ont gardé leur terrain jusqu'à ce que leurs munitions fussent épuisées, ils ont repris les canons et à coups de crosse ont tenu l'ennemi en échec jusqu'à ce qu'ils aient pu rentrer dans nos lignes.

Les prisonniers fédéraux détenus ici ont été envoyés à Selma. Les soldats ont été mis sous parole de ne pas chercher à s'échapper pendant le voyage, mais les officiers ont refusé.

Le Président a averti le gouverneur Pettus que des mesures avaient été prises pour envoyer des armes pour tous les hommes levés dans le Mississippi pour repousser les envahisseurs. On attend Forrest avec sa fameuse cavalerie.

Pertes des Louisianais

Dans les batailles de la Virginie.

Le *Mobile Evening News* du 16 contient le rapport suivant :

Armée de la Virginie, 11 mai 1863.

Au général McCoy :

Les listes de tués, blessés et manquants rentrent lentement et je les envoie aussitôt que les rapports me parviennent :

1er régiment de la Louisiane, 2e brigade de Nichols: blessés, major Nelligan, capitaine A. N. Cummings, lieutenant Gill, tué lieutenant Keiwan.

6e de la Louisiane, 1ère brigade de Hays: prisonnier, le lieutenant colonel Hanlon; tué Dr D. M. Traitor; blessés, capitaines Clark et Buckner.

7e de la Louisiane, 1re brigade: manquants, prisonniers, colonel F. D. Lewis, major Alcibiade De Blanc; blessés, capitaine Lester, lieutenant Oliver, Sandier, Dean, Sim, sergent-Clark, Jones, Monton, T. Pritel, soldats C. Dupay, T. Brousard, J. St-Julien, C. Leary; tués, soldats E. Brean, A. Judice, J. N. Barrett.

Le capitaine Powell du 15e de la Louisiane a été blessé légèrement, ainsi que le lieutenant colonel Manger du 5.

Le capitaine Squires et le lieutenant Galbraith, de l'artillerie Washington ont été faits prisonniers.

Les deux tiers des blessures ne sont que légères.

A. J. Semmes, M. D.
Inspecteur des hôpitaux de l'armée confédérée.

AFFAIRES A VICKSBURG.

[Correspondance de Memphis]

Nous trouvons la correspondance suivante dans le N. Y. *World* du 9 :

Memphis, 30 avril.—Nous nous amusons singulièrement des erreurs commises depuis quelque temps par la presse du Nord aussi bien que par la presse du Sud sur les opérations probables des belligérants, et en particulier sur les mouvemens de Grant et de Rosecranz. Il est évident que les rebelles sont désorientés par les manœuvres des forces dans ce département; et qu'ils ne savent où faire face à l'armée de Grant sur le Mississipi au dessous d'eux, ou sur l'Yazoo au dessus d'eux, à Jackson derrière eux, ou sur le Cumberland devant Johnston ou sur le Tennessee derrière lui. Bien que les rebelles soient dans toute leur force et qu'ils aient récemment donné des symptômes d'agression dans le Missouri, aux environs de Memphis et dans le centre Tennessee, leurs plans ont subi une altération matérielle, et bientôt ils seront partout sur la défensive.

On peut adopter trois plans pour réduire Vicksburg. Celui qui se présente naturellement le premier, est la jonction des flottes de Farragut et de Porter et celle des armées de Grant et de Banks, la capture de Port Hudson et de là le contrôle du Mississippi d'un bout à l'autre.

Ou le général Grant peut sans appui marcher et s'emparer de la meilleure position sur la ligne du chemin de fer entre Jackson et Vicksburg et forcer ainsi les rebelles à sortir et à lui livrer bataille s'ils l'osent.

Ou, par une distribution habile de ses colonnes, il peut presser Vicksburg dans tous les sens, l'investir complètement et capturer la garnison tout entière. Certains mouvements qu'il vient d'opérer font croire à ce but qui sera atteint s'il peut remporter une autre victoire plus grande, à coup sûr, que celle de Donelson. Les principales difficultés qui s'élèvent contre ce dénouement sont que la meilleure route de Vicksburg, outre le chemin de fer, est celle qui conduit au nord est dans la direction de Canton.—L'accès de ce côté est fort difficile, ainsi qu'on l'a vu quand le général Sherman a voulu y atteindre.

Si la route est détruite ou interceptée, l'ennemi devra faire ou combattre. La probabilité est qu'il combattra et nous réussissons car il devra s'opposer à ce qu'on détruise la route. Deux colonnes s'avançant une sur le côté Est et l'autre sur le côté ouest du Big Black, pourraient couper la route, mais le sol est bas du côté de l'Ouest.

La chaîne des buttes, dont Warrenton et Haine sont les extrémités, s'étend seulement à quelques milles dans l'intérieur du pays et on présume que tous les points saillants de ce massif de collines ont été saisis et fortifiés à l'exception de Warrenton. Comment le général Grant fera-t-il pour avoir pied sur ce plateau, ou comment pourra-t-il sans cela atteindre son but, c'est un problème pour nous et il vaut mieux attendre que le plan se développe.

L'ARMEE DE JOHNSTON.

Une dépêche adressée le 5 mai de Murfreesboro à la *Tribune* de New-York, contient ce qui suit :

Des informations sûres reçues de Manchester portent que Johnston commande à cet endroit. Le général J. H. Morgan est en état d'arrestation pour avoir refusé d'obéir au général Wheeler qui a été placé au-dessus de lui. Les hommes de Morgan ont menacé de se débander. Les rebelles pensent que nous sommes parvenus à .... que nous reprenons sur Nashville quand nous serons attaqués. Ils disent qu'ils seront à Nashville dans 15 jours. Le major Wiley, maréchal prévôt général, organise les nègres de son département en brigades pour les armer de bêches, de haches, de pioches &c, afin de leur faire construire des fortifications, creuser des tranchées, &c. On pourra des escouades de 30 sous le commandement d'un .... de l'Est Tennessee. On demande cinq nègres pour faire la ...... pour dix hommes, et des officiers seront chargés du contrôle supérieur. Le major Wiley pense qu'il en aura 250 dans quelques jours. Les ...... et les enfants seront envoyés à ......

ARRESTATION D'UN GUIDE DANS LE MISSISSIPPI

Le ...... publie ce qui suit :

La cavalerie fédérale qui est maintenant dans le Sud du Mississippi, a été guidée à New-.... par un homme nommé ...... qui a été chevé dans le voisinage. La cavalerie était environ dix-huit mille, et il ...... Samedi ...... il s'est avoué dans le voisinage après le départ de l'ennemi ...... Il a avoué avoir servi de guide à l'expédition de Grierson. ...... pour décider au départ de celui qui nous donne ces nouvelles, mais la demande générale était qu'il fût exécuté sommairement et on s'attendait à ce que l'exécution aurait lieu le soir même.

NOUVELLES DIVERSES.

Les Fédéraux qui ont visité Crystal Springs, étaient environ 200. Ils ont coupé les fils du télégraphe, mais, suivant l'*Appeal*, ... ils ont causé peu de dommage au chemin de fer.

Le Richmond *Dispatch* dit que le corps de Longstreet ...... dans les dernières batailles de Chancellorsville ...... on doute que le général ...... part à l'engagement.

Le Richmond *Whig* ...... que le colonel Griffin et lieutenant colonel Luse, du 18e Mississipi, n'ont pas été faits prisonniers. Le major J. C. Campbell, du même régiment, est au nombre des blessés.

Le colonel Zarvona est arrivé à Richmond. L'*Examiner* juge, d'après ses remarques personnelles, qu'il n'a pas été la victime dont il avait fait le portrait. Il paraît fort et robuste et le mieux en état d'une grande rigueur de gens ......

Suivant le Richmond *Examiner* la mère du brigadier général Paxton ...... a été capturé à Chancellorsville, et il a Rockett dans la pauvreté et la misère.

—On mande de Varsovie, ... avril à l'Agence Havas :

"Vous pourrez juger par les deux faits suivants de l'accueil que la population varsovienne fait à l'acte d'amnistie. Dimanche, des gamins offraient le numéro supplémentaire du *Dziennik*, qui contenait le télégramme, en criant : "De l'amnistie pour deux sous !" Au jardin de Saxe, on attacha le numéro à la queue d'un chien qu'on pourchassa dans le jardin.

—Le roi de Prusse aime la politesse, dit la *Presse*, et, à l'appui de son assertion, elle raconte le fait suivant, qui la confirme :

"Dernièrement, à Spandau, ville du Brandebourg, un nommé ...... fut arrêté dans la rue et mis sous clef. Pourquoi ? on ne le sut point d'abord très précisément. Aujourd'hui, un avis officiel du magistrat de Spandau lève tous les doutes. Le coupable n'avait pas salué le roi, et il a été arrêté sur les ordres exprès du souverain.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

XV

LA PRÉDICTION.—Suite.

Il y avait un homme assis près de mon lit à mon réveil, et Georgelle n'était plus dans ma chambre. L'homme était un Allemand d'un âge mûr, à la physionomie douce, intelligente et respectable. Un air de famille très prononcé me dit que c'était le père de Georgelle. Quand j'ouvris les yeux, il me tâta le pouls.

—Allons, allons, me dit-il, tout va bien. Vous êtes revenu de loin, mon cher hôte, et je m'avançais beaucoup quand j'ai affirmé à votre ami Balcomb que vous étiez hors de danger.... Le poison de ces malheureux nègres n'est pas bien violent, mais vous l'aviez absorbé par cinq blessures...... Vous pouvez manger un peu si vous vous sentez de l'appétit...... et je vous permets de causer avec ma pauvre Georgelle.

Ce dernier mot fut prononcé de cet accent triste et tendre qui, dans la bouche d'un père, fait l'aveu d'une crainte mortelle ou d'une profonde douleur.

Mon regard l'interrogeait. Il baissa les yeux et reprit tout bas

—Vous a-t-elle parlé de son fiancé ?....

—Oui, répondis-je.

Et je n'ajoutai rien, parce que je voyais une larme trembler au bord de sa paupière.

—Mon cher hôte, reprit-il, en affermissant sa voix, sur tout autre sujet c'est une intelligence vive et limpide, un esprit précis, un oeu sens exquis.

Il s'arrêta. Puis ses lèvres tremblèrent pendant qu'il ajoutait

—Devinez-vous ?

—Se pourrait-il ?.... murmurai-je, car je devinais en effet.

—Au point de vue du monde, continua M. Schwartz, ce n'est pas tout à fait la folie, car il suffirait d'accepter le fait comme réel et de faire croire aux étrangers, par exemple, que nous attendons d'Allemagne un jeune homme qui est le fiancé de ma fille pour qu'il fût impossible au regard le plus perçant de pénétrer le secret de sa maladie, mais au point de vue médical nul doute n'est permis : c'est un cas d'aliénation mentale.

Il y eut dans mes veines une sensation de froid et mon cerveau me fit mal.

—La folie n'est pas une affection contagieuse.... pensai-je tout haut

—Vous a-t-elle dit aussi que vous ressembliez à son fiancé ? me demanda M. Schwartz avec hésitation.

Je n'aurai pas su définir le regard qu'il jeta sur moi en me faisant cette question.

—Elle m'a dit cela, en effet, répondis-je.

Un mot vint jusqu'à ses lèvres, mais il détourna les yeux et resta muet.

—Quand vous connaîtrez mieux ce cœur d'élite, poursuivit-il après un silence, quand vous aurez apprécié l'exquise loyauté de cette âme....

Il s'arrêta encore.

—Je n'ai qu'elle, monsieur, reprit-il brusquement; j'ai perdu sa mère.... J'adorais sa mère... Si je connaissais un homme qui possédât le pouvoir de la guérir, je donnerais tout à cet homme, ma fortune et mon sang.

Un bruit léger se fit à la porte, Georgelle rentra; elle avait l'air heureux : elle était tout émue.

—Je viens de recevoir des nouvelles, dit-elle en se jetant au cou de son père.

M. Schwartz la pressa contre son cœur et lui demanda doucement :

—Quelles nouvelles, mon enfant chérie ?

—Il est débarqué à Sydney, répondit Georgelle; nous ne tarderons pas à le voir.

Le pauvre père détourna la tête et leva les yeux au ciel.

Je restai seul. Pendant que M. Schwartz me parlait, j'avais eu peur; un doute aigu s'était glissé en moi. Je m'étais fait cette question au dedans de moi même : Ne suis-je pas fou, moi aussi ?

Chez moi, les symptômes éprouvés dataient de quelques heures seulement, mais ils étaient les mêmes. Ma situation mentale ressemblait exactement à celle de cette pauvre et charmante Georgelle.

Entre toutes les punitions de Dieu, la folie est, selon moi, la plus cruelle. Je me réfugiai en frémissant dans l'espoir que mes symptômes, à moi, appartenaient à mon état de santé, au trouble survivant à ma fièvre, à ma convalescence à peine commencée. Je torturai mon esprit à trouver des différences entre moi et Georgelle; mais plus je faisais d'efforts et mieux j'arrivais à un résultat d'assimilation complète. Georgelle était folle parce qu'elle avait créé dans son imagination un être,—qui me ressemblait; comment pouvais-je n'être pas fou, puisque je me créais également un être,—une fiancée,—qui ressemblait à Georgelle ?

Chose singulière, à mesure que ma raison, car j'avais ma raison, quoi que vous puissiez penser, à mesure, dis-je, que ma raison affermissait en moi ces conséquences logiques, et par suite me renvoyait devant le tribunal de ma conscience sous accusation de folie, je devenais plus calme, ma terreur s'apaisait. Je m'étonnai bientôt d'avoir eu peur.

Il y a une autre manière de trancher ces questions. Je la saisis avidement, et je pense que tous les fous doivent la saisir de même. Qu'y a-t-il entre le fou et le sage, dans l'opinion du fou, sinon l'abus de la raison du plus fort ! Le fou se croit sage et croit par conséquent tous les gens qui le taxent de folie. Je me dis, prenant un moyen terme qui absolvait l'un sans condamner l'autre : M. Schwartz se trompe : il ne comprend pas sa fille.

Conclusion naturelle : Je ne suis pas fou, puisque Georgelle n'est pas folle.

Et je me replongeai avec d'incomparables délices tout au fond de mon rêve. J'en fis un poème ardent et brillant. J'élevai un temple à mon idole et je l'adorai sur un autel.

Je ne l'appelais pas Georgelle; je ne lui donnais pas de nom.

Georgelle vint, accompagnant le valet qui m'apportait mon léger repas. Quand nous fûmes seuls, je lui dis :

—J'ai rêvé de vous.

—Je le sais, me répondit elle. Je m'étais endormie sur mon livre, parce que voilà plusieurs nuits que je passe près de vous sans sommeil. Vous êtes venu vous agenouiller près de moi, et vous l'avez vue : moi, je le voyais....

Je restai stupéfait.

—Et qui vous a donné les nouvelles dont vous avez parlé à votre père ? demandai-je.

—La prière.... Quand je prie bien, je le vois.

J'eus toute cette nuit un sommeil paisible et véritablement réparateur. Le lendemain matin, M. Schwartz vint me visiter et me dit :

—Sur dix-sept nuits, Georgelle en a passé onze près de vous.... Elle croit aimer en vous son fantôme : qu'importe la façon dont on aime ?.... Je pense que vous pourriez la guérir en l'épousant

Comme je ne répondais pas, il ajouta.

—Ma famille est honorable; je suis docteur-médecin; dans deux ans je serai un homme riche. Je lui donnerai tout et je ne garderai pour moi que mon diplôme.

—M. Schwartz, lui répondis-je, vous m'avez sauvé la vie et j'ai pour votre fille une affection fraternelle. Consultez-la : quoiqu'elle décide je suis prêt

Il m'embrassa et je l'entendis murmurer

—Votre ami Balcomb m'avait dit ce que vous aviez fait pour lui.... sans cela je n'aurais pas osé....

Il ajouta :

—Soyez généreux jusqu'au bout. C'est vous seul qui pouvez l'obtenir d'elle même.

J'obéis. Quelques minutes après, serrant la main de Georgelle entre les miennes, je lui demandai si elle voulait être ma femme. Elle me regarda d'un air stupéfait et me retira sa main. Puis, souriant tout à coup et me donnant son front à baiser :

—Mon père me croit folle.... murmura-t-elle. Je comprends tout et je vous remercie : vous êtes meilleur que moi.

A dater de ce moment, elle eut pour moi les caresses d'une sœur.

M. Schwartz écouta en pleurant le récit que je lui fis de cette scène. Il me quitta désespéré. Ces agitations étaient trop violentes pour ma faiblesse. Vers le milieu de cette nuit j'eus un accès de fièvre à la suite duquel je m'assoupis. Je vis Georgelle au chevet de mon lit. Elle me disait :

—Regardez du côté de la France !

De tous les pays de l'Europe, la France est celui que j'ai vu le moins, peut-être, car les années laborieuses et joyeuses de ma jeunesse se sont écoulées en Ecosse, en Allemagne, en Italie, et cependant je n'ai jamais pu entendre le nom de la France sans une émotion dans le cœur. *Je regardai du côté de la France*, pour répéter l'expression de ma pauvre Georgelle. Je vis une rivière tranquille, côtoyant une riante vallée et baignant des prairies qui bordaient de mine une frange au paradis de moissons, de patterres et d'ombrages. Il y avait un château qui dominait la vallée. Je vis un vieillard, et c'était vous, mon bien-aimé père, vous teniez Georgelle par la main. Georgelle m'appelait en son nom, votre regard me le montrait en me disant : Viens chez nous ton bonheur est avec nous.

—Eh bien, n'est-ce pas, s'écria le vieux marquis en essayant de rire, car il était surpris cette fois et presque honteux de son émotion,—ces nuages ou tous promenés vaient mieux qu'un rien en ont .... Nous le chercherons Georgelle....

—Et où est donc Georgelle ?...... murmura Germaine.

Jeanne n'aurait pas osé faire cette question, elle qui était bien plus brave que Germaine, mais elle tendait son oreille pour écouter mieux la réponse.

Le comte Henri avait les yeux baissés. Il reprit plus élevé après un silence.

—Non, ce n'était pas Georgelle.

—Mesdames, s'interrompit-il en changeant de ton brusquement, je restai trois semaines encore chez le docteur Schwartz. Quelques jours avant mon départ, j'eus la fantaisie de revoir le lieu où Balcomb et moi nous avions été si près de trouver un tombeau. Pour la promenade le docteur me permettait de monter à cheval, il voulut m'accompagner, et Georgelle fut de la partie. Nous nous assîmes sur le tronc géant du gommier, couché tout de son long sur le sable. Il y avait tout alentour des ossements déjà blanchis. Au moment où j'achevais l'histoire de notre captivité aérienne, montrant du doigt la branche même dont l'épaule m'avait servi de lit, Georgelle me toucha le bras et me dit.

—Le voilà !

M. Schwartz serra mon autre bras avec un sourire triste.

—Le voilà ! répéta Georgelle en se levant. Il entre à la maison. Venez le recevoir, mon père.

Il fallut obéir, car elle venait de sauter en selle et son sein battait violemment.

A moitié route, nous rencontrâmes un valet qui s'écria dès qu'il nous aperçut.

—Il y a un étranger !

Le docteur Schwartz me regarda stupéfait.

Nous rentrâmes; un voyageur attendait au parloir. M. Schwartz resta immobile sur le seuil. Le voyageur avait mon âge, ma taille mes traits...... Georgelle alla vers lui et le conduisit vers son père en le tenant par la main. Il n'y avait aucun mystérieux concert entre eux, je l'affirme, car l'étonnement de l'étranger égalait et dépassait le nôtre.

—Vous ne me connaissez pas, meinherr, dit-il. Je viens d'Allemagne, et je suis votre cousin. Mon père, Léopold Reiber, de Leipzig, est mort ruiné. En mourant, il m'a dit d'aller vers vous. Je suis fort et courageux. Faites que je vive chez vous de mon travail.

Georgelle se jeta au cou de son père, et lui dit dans un baiser :

—Je ne suis pas folle, je n'ai jamais été folle. Répondez-lui : Vous êtes le bien venu; rien de plus, rien de moins. Il faut qu'il soit ici comme Jacob chez Laban, et qu'il gagne sa femme...... comme votre femme vous gagnerez, Henri, ajouta-t-elle en m'enveloppant d'un radieux sourire.

Le comte Henri se tut. Robert, qui venait de se glisser parmi les auditeurs, parla bas à l'oreille de Laurent et celui-ci se leva aussitôt pour le suivre à l'écart. Germaine et Jeanne se trouvèrent ainsi l'une près de l'autre : leurs regards se rencontrèrent puis se baissèrent : Germaine était toute rose et Jeanne pâlissait.

Lady Frances était assise au dernier rang et à demi cachée par une touffe de lilas.

A continuer.

Décédée hier matin, à 4 heures, Mme Veuve Charles Ligier Maillot, née Marguerite Galatée Malhe Desportes. Les amis et connaissances des familles Maillot, Hacker, Dunbar, Pitard, Gandin et Matthey, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 21, à 9 1/2 heures du matin.

Décédé mardi soir, à 8 heures, Louis GERARD, natif de France. Ses amis et les amis de son frère, (M. Aristide Gérard) sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu CE MATIN, à 9 heures précises. Le convoi partira de la rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine.

ATTENTION.

MM. Phinney & Amory continuent leur vente de bottes, souliers, marchandises sèches, &c, &c, ce matin, à 10 heures et demie, à leur salle d'encan, rue Gravier No. 64.—Conditions, comptant en billets du trésor.

M. H. H. McLean vend des groceries et des provisions ce matin, à onze heures, au coin des rues Magasins et Commune. Voir l'annonce.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, jeudi, 21 du courant, à onze heures, dans la rue du Camp, No 93; Farine, morue, avoine, pains de sucre, whisky, eau-de-vie, &c.—A la même heure, dans la rue du Camp, No 87; Meubles, faïence, &c. Voir aux annonces.

M. J. P. Boisseau vend des groceries et des provisions, ce matin, au coin des rues Magasins et Gravier—Voir l'annonce.

GRANDE VENTE DE CHAPEAUX ET DE CASQUETTES.—Nous appelons particulièrement l'attention sur la vente que MM. Hoffman & Marks doivent faire vendredi prochain, 22 du courant, à midi, dans leur salle d'encan, rue de Chartres No 41. Les articles annoncés sont du genre le plus nouveau et le plus désirable. La vente sera faite sans réserve.

Aux martyrs de la maladie de foie.—Les vertus anti-bilieuses ne sont pas les moins remarquables de celles qui ont valu à l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER la réputation du premier remède du siècle. Les mots ne sauraient donner une idée de l'effet merveilleux de cet Amer sur le foie. Les simples paroles du convalescent qui disait : "Il va juste à l'endroit", sont assez expressives. Il opère directement sur l'organe malade et, dans un état de paralysie, il fonctionne très vite et remet le malade dans son état normal. Les maux d'estomac, les douleurs entre les épaules et au côté droit, un teint jaune, la constipation, la langue, une vue obscurcie, les coliques, les palpitations de cœur, une toux sèche et les autres symptômes qui indiquent les différentes phases d'une maladie de foie aiguë et chronique disparaissent devant cette préparation. Les personnes bilieuses qui ont recours à l'Amer de Hostetter comme préservatif, sont à l'abri de la maladie de foie et des fièvres bilieuses rémittentes. Les propriétaires le garantissent.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—J. Wright & Co, rue de Chartres, No 21, E. J. Hart & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79, G. Theurer, au-dessous du marché français, J. Morgan, Hall & Co, rue de la Commune, No 30, G. N. Morrison & Co, rue des Magasins, No 12, John T. Moore & Co, rue Poydras, Nos 7 et 8, Joseph Maillot, rue Grosmann, No 111, Scovil & Mead, rue de Chartres, No 111, Thompson & Barnes, 28 et 30 rue Commune. 11 mai—6

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 20 mai, 5 heures P. M.

COTON—Un lot de mille (1000) balles a été vendu hier, mais on ne sait pas encore à quelles conditions.—On ne fait aujourd'hui pour plusieurs petits lots. La dernière vente annoncée a été à 46cts le low middling.

SUCRE—Demande; prix très fermes. Il s'est vendu, aujourd'hui, une centaine de boucauts—tout ce qu'il y avait sur le marché—en plusieurs lots à 9 à 9½cts le fair à fully fair de la nouvelle récolte.

MELASSE—Approvisionnement extrêmement faible. Il ne s'est vendu que 300 barils, en plusieurs lots, à 27 à 27½c la vieille récolte et 35cts la fermentée nouvelle—A l'encan, 178 barils à 35cts, 4, 7 et 11 à 57½ et à 57c le gallon.

MAIS—300 sacs de blanc, en deux ou trois lots, à $1 20 à $1 25 le boisseau.

FARINE—150 barils, au débarcadère, à des conditions particulières. Détail, $12 à $12 50 le baril d'extra.

FRET—Les navires à voiles prennent du coton, pour les ports du Nord, à $1 50 la balle, le sucre à $2 à $2 50 le boucaut et la mélasse à 80cts le baril.

—Ventes à l'encan aujourd'hui : 2200 peaux sèches à 17c, 120 balles foin de la Louisiane à $24 50 à $26, 155 sacs maïs blanc à $1 22, 162 sacs son à $1 80, 125 barils farine à $5 30 baril à fèves à $3 à $12 50, 2 tierçons graisse à 11c, 5 caisses pains de sucre à 13cts. 15 boucauts jambons à 7½ à 10½, 15 caisses huile de charbon à 55, 11 barils de riz à 3½ à 4½, 10 caisses amidon à 6 et 32 grosses d'allumettes à 60cts.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 21 mai 1863.

Arrivé, hier, 28 bœufs, 47 cochons et 59 veaux. Vendu, 28 bœufs, 19 cochons et 59 veaux. A vendre, 91 cochons et 4 vaches.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net		30 cts.
" 2e " " "		20
" 3e " " "		15
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à	$30
" 2e qualité, par tête	$20 à	$25
Cochons, par 100 livres gr.	13 à	16 ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 à	$10
Vaches à lait, par tête	$75 à	$125

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Pas d'expédition à la Douane hier.

ARRIVES HIER

Brick Wm Creevy, Little, Philadelphie.
Goëlette St Jean Vincent, Hassaw, Île Rustau.
Goëlette Wm Smith, New York, via Matamoros.
Goëlette Telegraph, Anniston, Pointe à la Hache.
Goëlette Augusta, Arnold, Pointe à la Hache.
Goëlette Belle Créole, Pointe à la Hache.
Goëlette Antoine, Chastam, St Jean Baptiste.
Goëlette Sam, Augustin, Pointe à la Hache.

Montant le fleuve.

Barque Queen of the South, Corson, New York.
Goëlette Carolina, Wheeler, Philadelphie.
Goëlette Ront Caldwell, Philadelphie.
Barque A One, Crasuk, Philadelphie.

A LA QUARANTAINE.

Steamship des EU Fulton, Walton, New York.

Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

Steamer Créole.

Le steamer CREOLE ayant été retenu par le gouvernement, partira pour New York SAMEDI 21 du courant, à ...... heures du matin.

21mai—1 — WARNEKEN & CO, Agents.

A vendre par S. HESSE,

No 3, RUE TCHOUPITOULAS.

80 barils SUCRE CASSÉ, 25 sacs CAFÉ RIO, prime, 500 caisses SAVON, ACIDE TARTRIQUE, CRÈME DE TARTRE pure, BORAX, COUPEROSE, &c.

2 mai—5

Pour New York, via la Havane

Départ, SAMEDI 23 du courant, à 9 heures du matin.

POUR NEW YORK ET LA HAVANE—Le beau steamer CREOLE, bien connu et marcheur, commandé par O. W. Couch, partira le 23 du courant, du pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage (excepté le emménagement), s'adresser à WARNEKEN & CO, rue de l'Union, No 41.

2 mai—2t

POUR NEW-YORK, DIRECTEMENT.—Départ ...... mai, à 9 h. A. M.—Le excellent steamer CONTINENTAL, commandé par capitaine Marshman, partira du quai au pied de la rue St Joseph, jeudi 29 du courant, à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & Co, rue de l'Union, No 41.

19 mai—9

POUR NEW YORK.

Départ DIMANCHE 24 du courant, à 9 heures A. M.

Le beau steamer neuf GEORGE CROMWELL, commandant J. A. Phillips, portant les malles des Etats-Unis partira de son wharf poteau 17. Premier district, 24 du courant, à 9 heures A. M. Pour fret ou passage (chambre ou entrepont, excepté les emménagements) s'adresser à A. MOULTON, rue Natchez No 31.

...mai

Paquebot régulier de Lafourche.

Bateau à vapeur LAFOURCHE, ... partira pour Donaldsonville, ... et le Bayou Lafourche ...... pour fret ou passage s'adresser à bord.

11 mai—5m

POUR MARSEILLE.

Le beau navire italien AMALTEA, capitaine Dasso, ... partira samedi ...... Pour passagers de 1ère et 2me classe, (sans emménagement) s'adresser chez ANT. LANATA, 9 & 11, rue Jefferson.

21mai—2t

POUR MATAMOROS.

La goëlette CENTRAL AMERICA, fine voilière, de ...... classe, capitaine Lepprell, ... Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, Rue Gravier, No 66.

...

POUR TAMPICO.

Ligne régulière.

La goëlette ...... fine voilière, chevillée en cuivre E. D. M. CLENAHAN, capitaine F. Ql.... partira ...... pour Tampico. Elle possède de superbes emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont. Pour fret et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, 77, rue des Magasins.

14 mai—

POUR MATAMOROS

La goëlette clipper ANNA, fine voilière, capitaine Hansen, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à S. FERNANDEZ & Co., Rue Vieille Levée, No 125.

A vendre pour cause de départ.

Une maison en briques située rue St-Philippe, entre la Rue Royale et Bourbon, No 69. Pour les conditions s'adresser à ANT. DEGEORGE, coin Esplanade et Robertson.

QUININE ! MORPHINE !

200 ONCES quinine "Pelletier" ...... morphine. A vendre par BERNARD TURPIN, 93, rue Vieille Levée.

DEMANDE.

On demande une ménagère pour un léger travail de maison. Elle doit être intelligente, avoir un peu d'éducation et parler couramment le français et l'anglais. On exigera des recommandations. Salaire libéral. S'adresser dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine.

BOUTEILLES vides—50 paniers bouteilles cognac de six au gallon, 5 caisses de 2 grosses demi-bouteilles à cognac, 25 caisses de 100 bouteilles à Madère de 5 au gallon, 200 paniers bouteilles bordelaises, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

50,000 PIEDS PLANCHES de 1 pouce, 1,000 livres ...... Laine livre ...... 25 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, ... huile douce, ... cassis. A vendre par L. B. SANARENS, 351, rue de Chartres.

19 mai—1m

AVIS.

On demande une dame ou une demoiselle d'un âge mûr, parlant bien le français et l'anglais, pour le commerce. S'adresser au No 60, rue de Chartres, au premier, près la rue Conti.

AUX BOUCHERS.

DEUX MILLE CINQ CENTS livres bœuf frais dans de la glace—attendues par le navire "Queen of the South" et à vendre par E. A. YORKE, Rue Nle Levée, Nos 7 et 9, encoignure Commune.

Bureau de l'enregistrement des Votants.

Nouvelle Orléans, 26 mai 1863.

Le soussigné, régisteur des noms et résidences des votants qualifiés, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, donne avis que son bureau a été ouvert le 14 du mois dernier et continue à l'être.

Aucune personne n'aura droit de suffrage à aucune élection dans cette ville, à moins qu'elle ne soit régulièrement enregistrée et qu'elle produise le certificat d'enregistrement aux commissaires d'élection de leur précinct. Le bureau est ouvert tous les jours (dimanches exceptés) de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre du brigadier général SHEPLEY, Gouverneur militaire de la Louisiane.

Bureau: rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, No 7. Entrée par la rue Lafayette.

U. F. SEUSHNAYDRE, Register.

Porc mess, épaules bacon et beurre de Goshen.

CENT barils PORC mess extra, 50 boucauts EPAULES fraîches de choix, 100 tierçons BEURRE Goshen de choix, En magasin et à vendre par E. S. KEEP, Rue Poydras, No 62.

VACCIN.

MME MAURY annonce à sa clientèle et au public en général qu'elle vaccinera à MIDI PRECIS les mercredis et samedis. Résidence, rue Bourbon No 214, entre Dumaine et St Philippe.

Chemin de fer Pontchartrain.

Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour.

Arrangements de Printemps et d'Eté.

A partir de SAMEDI, 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4½ hres A. M.	chars à chev.	5 hres. A. M.	chars à vap.
6½	chars à vap.	7	
7½		8½	
9		9½	
10½		11½	
Midi			P. M.
2 heures P. M.		2½	
3		3½	
4		4½	
5		5½	
6		6½	
7		7½	
8		9	

Les chars à vapeur s'arrêteront, sur avis suffisant, à la station de Gentilly. Prix, 15 cents aller et retour. Les personnes qui désirent être débarquées à la Station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY, Surintendant

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 228, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix.

N. H. LAROSE, 228, rue Royale, ancien magasin Dannigar

A VENDRE.

40 Barriques vin rouge "S. Bontegeah" 200 caisses do do En déchargement du navire Faith, de Bordeaux. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis.

A VENDRE,

TROIS caisses contenant chacune 100 boîtes truffes de la marque Veuve Roeder de Nantes. S'adresser à EUGENE ROCHEREAU & CO., Nos 16 et 18, rue St Louis.

Aux consignataires de marchandises sur le steamer Trade Wind.

AVIS est donné aux consignataires dont les marchandises ont été vendues à Port Royal en octobre dernier, de s'adresser, dans la semaine qui suivra cette date, au soussigné, pour le produit de la dite vente, attendu qu'après cette date le paiement sera INTERDIT.

WM. J. REID, agent, Rue des Magasins, No 33

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1863.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant sous la raison de CHERON & BARTHE, pour l'exploitation du restaurant St-Louis, rue St-Louis No 77, a été dissoute d'un commun accord à partir de ce jour.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1863. CHERON & BARTHE.

RESTAURANT ST-LOUIS,

rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir le public qu'il continue, pour son compte, l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de Restaurant St-Louis. Il ne négligera rien pour contenter sa clientèle. Messieurs les habitants trouveront chez lui des chambres garnies à des prix modérés. On prend des pensionnaires à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

HENRI BARTHE.

ARTICLES DE MODES.

No 66, rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, plumes etc.

EN MAGASIN.

A vendre par le soussigné,

DEUX CENTS barriques vin rouge, Bergasse, 75 barriques vin rouge, Courty, 15 barriques vin rouge, Amaldy, 125 caisses vin de Bordeaux, Cassac & Ko, 100 caisses vin de Champagne, 24 demi-bouteilles, Du de Bellegarde, 100 caisses absinthe Ed. Pernod, 50 do do Jourdan Brive, 200 do vermouth Noilly Prat & Co, 25 do muscat Noilly Pre & Co, 400 paniers huile 22 onces James Plagniol, 100 do do 24,2 bouteille, 200 fromages de Hollande, 100 caisses cassis du Mont-d'Or, 15 cinquièmes vin Porto, Frédéric Valette, 400 saucissons d'Arles, 20 balles amandes, 50 kg de caisses raisin Malaga.

E. NAPIAS, 30, rue Vieille Levée.

AVIS.

LA société entre les soussignés est dissoute à partir du 1er avril 1863, terme de son expiration.

PHILIPPE BILLMANN.
FRANÇOIS COLOMES.

Les soussignés forment à partir de ce jour une société entre eux, sous la raison BOUDRO & BILLMANN, pour l'exploitation du restaurant situé au Lac Pontchartrain, connu sous le nom de Restaurant Boudro.

LUCIEN BOUDRO.
PHILIPPE BILLMANN.

Nlle Orléans, 15 mai 1863.

B. P. ETHELL & Co.

Rue Poydras, Nos 52 et 54,

VIENNENT de recevoir, par le steamer "Créole" et les navires à voiles, les marques suivantes—

FARINE "BAKERS" DE CHOIX.

200 barils Empire Mills, 200 " Northampton Mills, 100 " Mount Centrai Mills, 100 " Albion Mills, 100 " Shepard & Sons, 100 " Oneida Mills, 100 " Pleasant Grove Mills, 100 " Golden Fice Mills, 100 " Continental Mills, 50 " Greenwich Mills.

VINS DE BORDEAUX.

EN déchargement du navire Thomas W. House—40 barriques VIN ST EMILION, 50 caisses VIN ST JULIEN, 50 do do MARGAUX.

A vendre par E. DUBOIS, 12 rue Crossman & 12 rue Douane.

Diamants, Or et Argent.

LE plus haut prix est payé pour DIAMANTS vieil OR et ARGENT, au No 6, rue Royale, Au premier.

COUTEAUX DE POCHE

EN magasin et à vendre à bas prix, un grand et bel assortiment de COUTEAUX DE POCHE.

WM. E. READ, Rue des Magasins, No 21

VIN ! VIN !

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles. A vendre par B. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 15

VINS VINS

30 barriques vin rouge ordinaire, 15 do do pour famille, 25 caisses muscat de Frontignan, 10 do vermouth de Turin, A vendre par L. B. SANARENS, 351, rue de Chartres, près Esplanade.

Avis de la Direction des Postes.

Droit de poste payable en espèces

CONFORMÉMENT aux instructions du Directeur général des postes le droit de poste sur les lettres venant de la Grande Bretagne et de l'Irlande de France, de Russie, de Hambourg, Bremen et de Belgique, sera payable en espèces d'or ou d'argent à partir du 1er mai prochain.

JOHN M. G. PARKER, Maître de poste

Magasin de Cuirs et Peaux.

ASSORTIMENT général de peaux de tous genres, toujours en magasin et à vendre aux prix les plus réduits de la place.

On achètera les cuirs aux prix les plus élevés du marché

W. H. McCHESNEY, 63, Gravier.

MOUSSE ! MOUSSE !!

CENT BALLES VIEILLE MOUSSE, en état d'être embarquée, à vendre par M. W. McCHESNEY, No 63, rue Gravier

TABAC EN FEUILLES—Pour cigares et tripes. CIGARES—De toutes espèces, du pays et importés.

TABACS E. GOODWIN & BRO.—Fin coupé, pétunté, pour chiquer—Tabac Yellow Bank, ... à fumer, ... à priser. A vendre par E. J. HART & CO, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

Aux Boulangers.

NOUS recevons en ce moment et aurons constamment en magasin

Des marques de choix de FARINE, que nous vendons au commerce AUX PLUS BAS PRIX.

C. W. NEWTON & Co, Rue Poydras No 76

Tabac Tabac !

EN magasin et en débarquement—Quarante caisses tabac manufacturé de la Virginie, des meilleures marques, 50 caisses tabac de marine, 150 grosses tabac à fumer et à chiquer de Lilienthal, 20 grosses tabac Solace d'Anderson, 20 grosses tabac coupé fin, de Goodwin, 100 grosses tabac Gail & Ax, A vendre par S. HERNSHEIM, rue Gravier No 30

BOIS DE CONSTRUCTION.

Avis aux Charpentiers et Menuisiers

LE soussigné vient d'établir, rue Bienville No 82, entre Royale et Bourbon, un chantier où il aura constamment en main une grande quantité de bois de cypre, de toutes les dimensions, et sera toujours prêt à remplir les ordres qui lui seront donnés, dans le plus bref délai.

J. RUEL.

JACKSON STORE

HOBAN & LAROSE,

Au coin des rues Ste-Anne et Chartres, Balisse Pontalba.

REÇU par les derniers arrivages, un grand assortiment de bonnes marchandises sèches qui seront vendues à un bon marché extraordinaire—

5 0 yardes calico de printemps, à 20 cts la yarde. 6000 " barège anglais gris, à 12 1/2 cts " 4000 " fantaisie brodé, à 20 à 25 cts " 3000 " linon fil en couleur, à 35 cts, valant 50cts.

Et un grand choix de marchandises sèches de fantaisie et autres, qu'ils offrent à très bas prix.

T. BAILLY BLANCHARD Jr,

SUCCESSEUR DE

A. CARRIÈRE,

OFFRE à vendre l'assortiment suivant—

50 barriques vin rouge, Ier cru St-Emilion, 150 do do St-Estèphe, pour familles, 1200 caisses vins de Nartigue et Bigourdan de Bordeaux, tels que: Chat. Bernons, Pape Clément, Boyer Canon, Larose, Chat. Lanessan, Chat. Léoville, Desmirail-Margaux. 150 caisses vins de Barton & Guestier de Bordeaux, tels que St-Julien, Batailley Pauillac. 600 caisses vin rouge Léoville Médoc. 100 paniers champagne S. & F. Ferrier. 100 caisses vins blancs Nartigue & Bigourdan, Barton & Guestier, Sauternes et Haut Sauternes. 75 caisses vins de Bourgogne de J. Lausseure & Co, tels que Beaune, Volnay, Pommard, St-Georges, Nuits, Romanée et Richebourg. 25 quarts pipes cognac V. Laroque 1825, Godard, Rayaud & Aluse 1858. 10 quarts pipes vins Xérez et Madère. 30 quarts pipes vins Oporto et Burgundy Port. 10 balles bouchons assortis. 20 barils vieux Bourbon whisky supérieur. 34,000 cigares de la Havane, tels que Brebas, Milan, Londres, Flor, Prensados de M. Vega.

37, VIEILLE-LEVEE.

LOUISIANA ACADEMY

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $5 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Institution de Mme E. Locquet

Rue du Camp, 230, entre Calliope et Poeyferre.

LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local occupé sous le nom de Desban Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du comfort et de l'hygiène.

Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.

Pour plus ample information s'adresser à l'établissement ou des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres.

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,

Entre les rues Douane et du Canal,

MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275, RUE DAUPHINE, 275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

Extrait de CAFÉ, Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD ET NORMAN, ... Tchoupitoulas, entre Moreau et Trémé, et No. 66, ... supérieur, petit ......

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'un stock de marchandises sèches,

Pour cause de liquidation.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 21 du courant, à 10 heures, tout le stock de marchandises sèches de MM. E. REILLEY & CO, rue du Canal, No 131, comprenant—

Toiles d'Irlande, super extra et médium,

Damas et nattes 8/4, blancs,

Toiles Huckaback et autres pour serviettes,

Mouchoirs batiste, bonneterie super fil de Lisle et Coton, cotons blancs, 4/4 et 12/4 et cotons pour draps, brillants blancs, indiennes françaises et américaines, flanelle, organdis et jaconats français, cotonnades, toile fine et coton pour mousquetaires, ginghams français, gros de Rhin noir, chemises de toile fine, linons fil imprimés, bobinet à moustiquaires, soieries en couleur, &c.

Conditions—comptant.

PAR R SCOTT, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui jeudi 21 mai, à 10 heures, au magasin No 54, rue des Magasins, encoignure Natchez :

100 barils farine, 200 barils pain Pilote avarié, 20 boîtes thé, 50 tierçons jambons, 20 tierçons épaules, 50 boîtes chandelles, 200 boîtes savon, 50 boîtes amidon, harengs, maquereaux, riz, pois, indigo, chocolat, &c.—Egalement, brandy, whisky, schnapps, amers, huile d'olive, cigares, tabac à chiquer et à fumer, huile de coton, &c.

PAR HECTOR H. McLEAN, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui 21 du courant, à onze heures du matin, au No 19 de la rue des Magasins, encoignure Commune—épaules, plat-côtes, graisse, beurre, fromage, farine, café Rio, thé vert et thé noir, amidon savon, moutarde, poivre moulu, poudre levain, morue, harengs, maquereaux, canneberges biscuits pilote, balais, baquets, chandelles, pois concassés, mélasse, vinaigre, vins, liqueurs, &c., &c.

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

VENDREDI, 22 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 63—

100 caisses bottes, souliers et brodequins. Conditions—A la vente.

Meubles ! Meubles ! Meubles !

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier

IL sera vendu, VENDREDI, 22 du courant, à onze heures du matin, sur les lieux, rue Toulouse No—entre les rues Dauphine et Bourgogne—

Tout le contenu de la dite maison, bois de lit en acajou, sofas, bureaux, chaises, miroirs, table à dessus en marbre, armoires en noyer, lavabos, batterie de cuisine, verrerie, faïence, magnifique fourneau de cuisine, &c.

Conditions—comptant

Jambons frais, farine, riz, liqueurs, &c. &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

JEUDI, 21 du courant, à onze heures il sera vendu, dans la rue des Magasins Nos 27 et 29 encoignure Gravier—

25 tierçons jambons frais passés au sucre, 125 barils farine, 50 barils riz, 50 barils et demi barils biscuit. Beurre, graisse, maquereaux, morue, œufs, fromage, pois concassés, amidon, savon, bâtons chocolat, eau-de-vie, whisky, eau-de-vie de mûres, amers, &c, &c.

Conditions—comptant.

Vente sans réserve de chapeaux et articles en bois.

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur, Bureau, rue de Chartres, No 41

IL sera vendu, vendredi 22 du courant, à midi—

Un assortiment complet de chapeaux, casquettes et articles en paille, comprenant tous les genres convenables pour le commerce actuel et composant tout le stock de Stapleton & Co.

L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente, qui aura lieu sans réserve.

Divers ! Divers !

PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 42, après l'encoignure de la rue des Magasins—

500 caisses vides à savon, grandeurs assorties. 119 caisses savon prime, 10 barils farine aigre, 11 caisses café moulu, 16 caisses tomates fraîches, 10 tambours stocks, 5 tier, ...jambons passés au ...

1-0 caisses amidon pressé, 22 barils riz, 10,000 cigares, 50 caisses huile d'olive, 15 caisses allumettes, ...

6 dz ...gallines perles, 20 caisses huile de charbon, 15 caisses Amer Baker. Eau-de-vie, whisky, vin de Xérès, tabacs à fumer et à chiquer, morue, thé, café, &c.

Conditions—Comptant

Vente par le Quartier Maître.

Par HECTOR H. McLEAN, encanteur

IL sera vendu, à l'enchère publique, vendredi 22 mai, à onze heures du matin, par ordre du colonel S. B. Holabird C. Q. M. du département du Golfe, tout le contenu du magasin No. 46 de la rue du Camp près l'encoignure de la rue Gravier—comprenant—

Tapis, Toiles cirées, Damas, Dessous de table, Corniches, Franges pour rideaux, Abat jour, Frocs, Guindes, Franges, Bagues ..., Broderie

Et une grande variété de tapisseries, &c.

Conditions—Comptant en Billets du Trésor.

AVIS.

Les soussignés ont formé une société sous la raison de I. LEVY & Co pour le commerce de chaussures, suivant acte devant Abel Dreyfous, notaire.

Leur magasin est établi à l'encoignure des rues Toulouse et des Marais où ils tiennent un assortiment complet des mieux choisis, d'articles de chaussures qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

Nouvelle Orléans, le 5 mai 1863.

ISAAK LEVY
JOSEPH LEVY.

HARMONY.

MUSICO-PHONETIC

Practical School.

103, RUE QUARTIER, PRÈS DAUPHINE.

Phonographie, Musique, Langues, Arithmétique, Ecriture, Lecture,

Par une heureuse combinaison musico-phonétique l'art de lire est agréablement enseigné en moins de la moitié du temps et du travail nécessaire avec la méthode ordinaire.

Quoique l'anglais soit la principale langue dans cette institution, le français et l'espagnol sont obligatoires chaque élève commence le Fourth Reader (4me Livre).

—PRIX—

Pour 4 (ou plus) ent. d'une fam., de 5 à 14 ans, à $ par mois ...

Heures de classes 8½ jusqu'à 3—4, jusqu'à 2. Demi-heure de récréation et exercices gymnastiques vers midi. Les classes du soir ont lieu de 7 à 10 heures.

Leçons privées de Tenue de Livres, Espagnol, &c, pendant le jour et le soir—chaque élève a un pupitre séparé et un professeur qui l'attend exclusivement—Prix modérés.

O. V. AOY.

GALERIE DE PORTRAITS

DE C. MARMU,

Rue Royale No 69, entre Bienville et Conti.

Portraits photographes, cartes de visites, ambrotypes et mélanotipes

PRIX MODÉRÉS.

LES portraits d'enfants seront exécutés instantanément. M. Marmu se charge de copier les portraits à toutes les grandeurs voulues. On peint, dans ses ateliers, les portraits à l'huile, à l'eau et au pastel.

FABRIQUE DE FLEURS.

M. DARDIGNAC a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il vient de transférer son magasin de la maison portant le No 161, rue Royale à celle à côté, même rue, No 155, encoignure St Pierre.

M. Dardignac continuera comme par le passé à fabriquer toutes sortes de fleurs, au naturel et fantaisie. On trouvera constamment dans son magasin un grand et bel assortiment de couronnes de mariées, de demoiselles de mariées et de communiantes, de soirées, bouquets de fêtes, d'ornements d'Eglise, garnitures de salon, roses, camellias, dahlias, marguerite et autres; il fait sur commande tout ce qui concerne son état. De bonnes ouvrières sont attachées constamment dans son établissement. On donne des leçons de fleurs. On demande des ouvrières qu'on emploiera de suite.

Fabrique de fleurs artificielles.

Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste

Ex-première de chez Mme Dardignac, et si avantageusement connue des dames de la Nlle-Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 181, entre St Pierre et Orléans. Elle invite respectueusement les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiantes, Garnitures de salon, Bouquets d'Eglise, Ornements pour tombeaux, &c.

Fait sur commande toute espèce de fleurs.

Donne des leçons.

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par—LEON PIERRE & co. 71, rue de Chartres

SIXIEME EXPOSÉ ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirant le 30 Avril 1863	$47,728 11		
Primes sur les risques d'incendie		42,493 14	
Primes sur les risques de mer		5,018 92	
Primes sur les risques de rivière		216 05	
		47,728 11	
Primes remboursées à déduire		1,017 16	
			46,710 95
Pertes payées dans la même période			
Sur les risques d'incendie	$2,237 99		
Sur les risques de mer	4,633 30	6,871 29	
Remboursement de 15 0/0 aux assurés	7,129 40		
Réassurances	3,793 02		
Dépenses, intérêt en moins, &c	20,170 26	31,092 68	
			37,963 97
L'actif de la compagnie est comme suit.			
Billets pour actions		92,500 00	
Billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières	61,107 90		
Effets à recevoir garantis	2,000 00		
Effets à recevoir pour primes	16,290 36	79,398 16	
Actions de Banque et autres		10,487 50	
Du pour primes en voie de perception		15,531 83	
Timbres		25 50	
En caisse		40,439 15	
		$238,382 14	

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1863, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville se sont présentés, Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels, après avoir été dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est vrai et véritable et une copie exacte des livres de la dite Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 mai 1863.

EDMOND MEUNIER, Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

EN débarquement—300 barils FARINE fraîche, 10 tierçons BEURRE GOSHEN. A vendre par OSCAR BERGIER, 75, rue Tchoupitoulas.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait, chemises et chapeaux.

PAR E. ROGER & Co.,

JOSEPH HOLZ, encanteur,

JEUDI, 21 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée

100 lots marchandises sèches assorties,

125 lots linge fait et chemises,

300 douzaines chapeaux paille et feutre,

Conditions à la vente

Toile d'emballage du Kentucky,

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 21 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—45 rouleaux et demi rouleaux toile d'emballage du Kentucky—le tout en parfait état.

Conditions—Comptant

Avoine, farine, graisse, beurre fromage, pains de sucre tabac, savon, amidon, whisky, eau-de-vie, &c, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, aujourd'hui jeudi, 21 du courant, à 11 heures du matin, rue du Camp, No 93—

99 sacs avoine, 45 tierçons et barils graisse, 121 caisses pains de sucre, 250 caisses savon, 25 ...amidon, 61 bar. à et 1/8 pipes et caisses whisky et eau-de-vie.

Egalement—Un grand assortiment d'autres groceries de choix dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—comptant

Meubles à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu aujourd'hui, jeudi, 21 du courant, à 11 heures, à la salle d'encan rue du Camp No. 9...—45 balles mousse, noire fine à ..., en ..., et en parfait état pour être expédiées.

Conditions—Comptant.

Goëlette ! Goëlette !

Succession de John Léopold Komm.

Vente de la goëlette *Mobe*, ses apparaux, &c. à l'encan, pour régler la succession et la société.

PAR R. T. MONTGOMERY,

IL sera vendu vendredi 22 courant, à 10 heures, au Nouveau Bassin, près le pont, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District ... Nouvelle-Orléans, 11 mai 1863 ...

La goëlette MABE ... avec ses apparaux ... dans le Nouveau Bassin.

Vente continuée—Bottes, Souliers et Marchandises sèches

PAR PHINNEY & AMORY,

G. P. PHINNEY, encanteur.

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, aujourd'hui 21 du courant, à 10 heures et demie par ordre de ... dans la salle d'encan, rue Gravier, No. 64—Un assortiment de bottes, souliers et marchandises sèches.

Conditions comptant, en billets du Trésor.

MEUBLES.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu VENDREDI 22 du courant, à 11 heures du matin, dans la rue Bienville, près ...

Pianos, sofas et ..., chaises, tables de centre, ..., gravures, ornements de cheminée, tapis, devants de cheminée, tables de dames, ...tables à ..., fonds de cuisine, ..., batterie de cuisine, &c.

Conditions—Comptant.

Belle pharmacie, meubles, et piano de Pleyel

Pour cause de départ

PAR E. M. JACOBS encanteur

IL sera vendu ... du matin, ... rues Poydras et ...

Une pharmacie bien assortie ... et ... Ainsi qu'un lot de meubles ... lit et literie, armoire, tables, chaises, ... de centre ... 1 beau piano de Pleyel.

Conditions—comptant

BOIS DE CHENE

Pour construction de navires et pour charrons

PAR E. M. JACOBS, encanteur

IL sera vendu ... pieds de madriers de chêne pour navires et pour charrons.

Conditions—comptant.

Grande propriété améliorée, rue des Français.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu samedi 23 mai, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale entre Douane et Canal,

SIX LOTS DE TERRE formant partie des Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 10 du ... rue des Français ... Louisa, Femme et Verrue. Les Nos 1 et 4 ... ensemble environ 125 pieds de face ... sur ... rue des Français ... environ 120 pieds de profondeur. ...

Conditions: Moitié comptant ... le solde payable ...

VENTES JUDICIAIRES.

Claude Simon de Charavel vs. Jean Fauré

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No ... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI 12 juin, 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane dans le Premier District à l'adjudication de la propriété dont la description suit—

Deux terrains et une nouvelle ... dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux suivant un plan dressé par L. ... arpenteur, ... et ... Vingt Cinq, entre les rues des Français, Femme, ... Français, de la ... et ... trente pieds de face aux Champs Elysées ... profondeur ...

Conditions—Comptant en billets du trésor.

JAMES E. DUNHAM
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 mai—4t jeu 12

Cour Provisoire des Etats-Unis.

—Etat de la Louisiane—

GEO. E. TYLER, encanteur.

J. F. Wheeler vs. James Fonthouse—No 1...

Nlle-Orléans, 11 mai 1863.

EN vertu d'un ordre de saisie et vente que m'a adressé la Cour Provisoire, l'honorable Chas A Peabody, président, dans la susdite affaire, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, lundi, 22 juin 1863 à 11 heures A. M., les propriétés ci-après-décrites, savoir—

1o—Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de la Nlle Orléans, dans l'îlet compris entre le Chemin Public et les rues Levée, Conti et Bienville. Le dit terrain est désigné par le No 11, sur un plan dressé par J. Couvillier, notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 1 1/2 pouce de face au dit Chemin Public 51 pieds 4 pouces et demi de face à la rue ... pieds à ... par le terrain No ... et 31 pieds 9 pouces et demi de profondeur sur l'autre ligne—le tout au pied américain.

2o—Un autre terrain et toutes les améliorations et bâtisses qui se trouvent dessus, tous les droits, privilèges et dépendances y appartenant, situé également dans le même îlet compris entre le Chemin Public, et les rues Levée, Conti et Bienville. Le dit terrain est désigné par le No 12 sur le dit plan dressé par le dit Couvillier, ainsi qu'il a été dit plus haut, et a, au pied américain, 20 pieds 4 pouces et demi de face à la rue Levée et 34 pieds 9 pouces et demi de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Conti, par la propriété de M. Avenel.

Le tout est décrit d'une manière plus complète dans le susdit acte hypothécaire enregistré au bureau du greffier de la susdite Cour.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

J. EDWARDS CLARKE
Maréchal Provisoire des E. U.

19mai—au22juin

Mme LA BLANCHE,

LECTEURS REMARQUEZ CECI

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent décrire toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité aux malades sans des connaissances médicales profondes. Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans.

Mme La Blanche, à part sa clairvoyance bien connue, peut montrer son diplôme, pour les différentes branches de l'anatomie, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs.

Mort aux Rats et aux Ravets

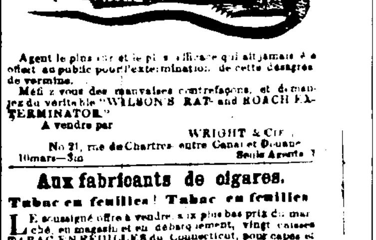

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette canaille de vermine.

Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez le véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."

A vendre par WRIGHT & Cie, No 21, rue de Chartres entre Canal et Douane. Seuls Agents.

Aux fabricants de cigares.

Tabac en feuilles ! Tabac en feuilles

LE soussigné offre à vendre aux plus bas prix du marché, en magasin et en débarquement, vingt caisses TABAC EN FEUILLES du Connecticut, pour capes et tripes.

S. HERNSHEIM, rue Gravier No 30

A LA PLUME DE BRONZE.

FRANCIS BOUVAIN,

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail ; Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres, encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte plumes canifs, gommes, règles, cahiers brochés et reliés, &c.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et réglures, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Impressions typographiques.

Maison de commission pour tous papiers, etc., spécialité d'importation françaises et anglaises. Spécialité de papeterie fine pour dames. Objets pour cadeaux.

PRIX DES PLUS RAISONNABLES.

A VENDRE.

TROIS CENTS paniers de champagne Krug & Co. en déchargement du navire français Ste-Geneviève, venant du Havre. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St Louis